



LE CANARD

en furie

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel, tout droit jusqu'au bout de la rue.

E-mail: in_dicko@yahoo.fr

90.00.99.83 / 96.75.34.12

PRIX : 300 F

1^{ère} Année:

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE NIGERIEN N° 40 du 04 SEPTEMBRE 2017

COHO:

Quand les Nigériens exportent leur escroquerie sur la terre sainte

Après donc les scandales aux plans social, économique, politique, voilà qu'avec les marxistes-léninistes, le Niger devrait faire face à des scandales religieux. Alors que le cauchemar Charlie n'est pas oublié avec son fantôme qui continue à hanter le pays et à planer sur notre société, voilà que, loin du pays, par les médias privés de la place, les Nigériens, disons les socialistes et leur système, font parler d'eux, alors même que l'émotion suscitée par la plainte de l'avocate de Saadi Kadhafi déposée auprès du procureur de Tripoli ne s'est pas encore dissipée. Encore une fois, pas en bien. Malheureusement. Seini Oumarou, pouvait-il avoir tort

de parler de « gouvernance satanique » ? Chiche.

C'est pendant que les pèlerins nigériens sont sur la terre sainte que l'on apprend par les concernés mêmes, qu'ils sont parqués quelque part, comme des pèlerins marginaux, sans eau, sans couchette, sans manger, dans des conditions précaires, déshumanisantes ; abandonnés à eux-mêmes alors que dans le principe, le COHO qui leur avait pris de l'argent, pour assurer ces services, n'aura rien fait. C'est des hommes en colère que l'on avait vus et qui n'ont pas pu taire leur rancœur alors même qu'ils étaient encore sur cette terre sainte où ils sont allés quérir la bénédiction du Miséricordieux...

Lire page 3

On leur donnerait le Bon Dieu sans confession. Et pourtant...

Ce samedi 2 septembre et jours suivants, notre pays vivra ainsi au rythme de ces salamalecs hypocrites de gens qui vivent pratiquement dans la défiance quotidienne de Dieu et la violation des lois. Dans quel pays peut-on assurer durablement l'ordre et la discipline alors que ceux qui doivent donner l'exemple violent régulièrement les lois ? Des lois qui les protègent et qui constituent le pouvoir dont ils se parent pour en imposer aux autres. Ce pays n'existe pas et les propos du juge kenyan, David Maraga, le rappellent à ceux qui semblent l'oublier. « La grandeur d'une nation réside dans sa fidélité à la Constitution, dans le strict respect de la loi et surtout dans la crainte de Dieu », dit-il, en invalidant le scrutin présidentiel qui a donné gagnant le président sortant Uhuru Kenyatta. Des propos pleins d'enseignements dans un pays comme le Niger. La conduite de David Maraga est un exemple incontestable de vertu. Lorsqu'on est respectueux de la loi et que l'on vit dans la crainte de Dieu, on ne peut accepter de compromettre son honneur, sa dignité et sa rencontre avec son Créateur pour faire plaisir à un autre ou pour gagner quelques billets de banque...

Lire page 2

Amères vérités

On leur donnerait le Bon Dieu sans confession. Et pourtant...

Le samedi 2 septembre 2017, le Niger a célébré l'Aïd El Kebir ou fête de Tabaski, occasion traditionnelle pour se demander mutuellement pardon et rémission de nos péchés auprès de Dieu. Une occasion qui, par-delà le symbole, très fort pour la communauté musulmane, offre à tout le monde, ceux qui sont sincères comme ceux qui sont hypocrites, de se livrer au même devoir, donnant ainsi d'un pays comme le Niger l'image d'une communauté exemplaire, fidèle aux dogmes divins et respectueux des droits humains et des deniers et biens publics. Or, tout le monde sait qu'il n'en est rien. Que notre pays est très éloigné de ce modèle de société où les membres de la communauté agissent effectivement, à la fois dans la crainte de Dieu et le respect strict des lois. Nous n'avons, malheureusement, ni l'un ni l'autre, particulièrement sous le Niger de Mahamadou Issoufou où les lois sont piétinées et violées allégrement, y compris par celui qui doit, non seulement donner l'exemple d'une observance stricte et rigoureuse de ces lois, mais veiller à ce qu'il en soit toujours ainsi. Un Niger où l'on vole, pille et détourne les deniers et biens publics sans honte de se faire indexer comme un voleur de deniers et biens publics ; un pays où, au nom du même peuple que l'on a juré sur le Saint Coran de servir loyalement, jusqu'au sacrifice suprême, on peut contracter des prêts et s'en mettre plein les poches ; un pays dans lequel l'on est fier de ce que l'on possède alors qu'on l'a acquis en faisant main basse sur les deniers et biens publics ou qu'on l'a obtenu en trahissant la confiance que d'autres ont placé en vous. Un pays dans lequel il n'y a plus de barrière à la corruption et où la vertu est insultée et les vertueux sont traités d'imbéciles qui n'ont rien compris à leur monde. Un pays dans lequel, jusque dans l'organisation du hadj, des gens, maîtrisant parfaitement le Coran et connaissant les conséquences de leurs actes, ont plutôt choisi de s'enrichir que de servir la voie de Dieu qu'ils prétendent servir. Un pays dans lequel des hommes croupissent en prison alors que l'enquête de gendarmerie et le témoignage des bailleurs de fonds les en épargne totalement.

Tel est le Niger actuel. Pourtant, à les voir alignés derrière l'Imam de la Grande mosquée de Niamey, Cheikh Diabiri Ismaël, on leur donnerait, tous, le Bon Dieu sans confession comme diraient les Chrétiens. Il s'agit, ni plus ni moins, que de se donner bonne conscience en offrant, à l'extérieur de son monde véritable, l'image, correcte, d'un musulman accompli. Alors que, parfois, derrière l'air

placide et condescendant, se cache tout autre chose. Car, s'afficher à la mosquée et effectuer le pèlerinage à la Mecque ne suffit pas à « légitimer » les biens d'autrui expropriés, détournés ou volés. Pour effectuer le hadj avec la sincérité d'accéder au pardon divin, il faut commencer par restituer ces biens.

Tel est, malheureusement, le Niger ! Un pays que la pratique religieuse devrait aider à surmonter les problèmes de corruption, de détournement de deniers et biens publics, de trafics délictueux, d'abus de pouvoir, etc., mais qui patauge actuellement dans une mare boueuse dans laquelle se retrouvent tous ces maux. Il n'y a pas pire péché que l'hypocrisie.

Ce samedi 2 septembre et jours suivants, notre pays vivra ainsi au rythme de ces salamalecs hypocrites de gens qui vivent pratiquement dans la défiance quotidienne de Dieu et la violation des lois. Dans quel pays peut-on assurer durablement l'ordre et la discipline alors que ceux qui doivent donner l'exemple violent régulièrement les lois ? Des lois qui les protègent et qui constituent le pouvoir dont ils se parent pour en imposer aux autres. Ce pays n'existe pas et les propos du juge kenyan, David Maraga, le rappellent à ceux qui semblent l'oublier. « La grandeur d'une nation réside dans sa fidélité à la Constitution, dans le strict respect de la loi et surtout dans la crainte de Dieu », dit-il, en invalidant le scrutin présidentiel qui a donné gagnant le président sortant Uhuru Kenyatta. Des propos pleins d'enseignements dans un pays comme le Niger. La conduite de David Maraga est un exemple incontestable de vertu. Lorsqu'on est respectueux de la loi et que l'on vit dans la crainte de Dieu, on ne peut accepter de compromettre son honneur, sa dignité et sa rencontre avec son Créateur pour faire plaisir à un autre ou pour gagner quelques billets de banque.

Le Niger a un problème majeur : il est de l'ordre moral d'abord. L'intégrité est devenue une tare tandis que le vol, l'escroquerie, le détournement, le trafic, bref tout ce qui est antivaleur est érigé en normes. Et si ces maux sont aussi vieux que le monde, y compris au Niger, ils n'ont jamais été aussi prononcés au point de devenir quasiment la règle que sous Mahamadou Issoufou. Car, lorsque dans un pays, on peut épinglez des personnalités qui font office de leaders au-dessus de tout soupçon dans des trafics et fraudes, il n'y a rien à attendre d'une telle classe dirigeante. Absolument rien !

BONKANO

COHO:

Quand les Nigériens exportent leur escroquerie sur la terre sainte

La gestion des camarades est émaillée de scandales et certains observateurs n'hésitent pas à croire qu'Issoufou n'a eu que trop de poisse à n'avoir, non des hommes travailleurs, engagés à ses côtés à faire triompher la démocratie et à promouvoir la bonne gouvernance économique et politique pour marquer son passage à la tête de l'État, mais des hommes qui ne peuvent voir en tout que ce qu'ils peuvent gagner, le profit attaché à une position quelconque dans le système pour ruiner par la prédation, le pays et s'il le faut, conduire le pays à la faillite comme cela nous est arrivé depuis quelque temps. Et les Renaissants jonglent, essaient de camoufler le drame, quand la réalité est là, grave et triste. Presque tous sont faux. Mais de là à croire que même ceux qui sont au service de Dieu, puissent aussi être dans ce mercantilisme abject où la foi des hommes est objet de spéculation, il ne faut que des socialistes pour croire que la religion peut aussi être un business comme un autre. Déjà, les Nigériens ont compris que chez eux, la politique est une vraie entreprise de la dimension d'une société anonyme, par laquelle, plus facilement, l'on peut s'enrichir, engloutir des millions et des milliards faciles et franchir les frontières sociales, pour se hisser dans l'échelle sociale avec le gros ventre, cachet d'une réussite scandaleuse. La Renaissance, aura été la pire des gestions que le pays ait connues depuis les indépendances. Elle a produit au sein de l'élite hier arrogante et sincèrement pauvre qui se réclamait d'un socialisme aujourd'hui débri-dée, placée à l'épreuve du pouvoir, à distance de ses discours et des principes qu'elle avait ressassés, une nouvelle bourgeoisie comprador, complètement en rupture avec le peuple dont elle a placé au second plan les attentes. Il n'est donc plus possible de compter sur les socialistes pour transformer notre société et revitaliser notre démocratie qu'ils ont mise sur coupe réglée. Ils ont montré leurs limites, et plus personne ne peut croire en eux ; ils se sont gravement discrédités. Sur des

lèvres hypocrites, à l'occasion de la fête, l'on devrait entendre que les Nigériens devraient restés soudés, que la paix devrait se consolider dans le pays, jouant aux petits sages qu'une simple déclaration qui fâche peut ramener à leur état, à leur vraie nature. Est-il possible d'entendre un tel discours faux, quand on continue toujours à harceler, à arrêter, à emprisonner des hommes qui n'ont d'autres armes dans la démocratie que leur parole qui n'a jamais tué personne – qui ne peut d'ailleurs tuer ? Insidieusement, l'on avait entendu le premier ministre se réjouir que finalement, le peuple se soit soudé derrière les autorités religieuses et politiques parce que les Nigériens ont fêté dans la communion la Tabsaki. On sait l'exploitation politicienne qu'il faisait, tirant la couverture de son côté mais les Nigériens ne sont plus dupes à ne pas comprendre de telles insinuations. Leur date du samedi avait divisé, ouvrant de nouveaux fronts de contestations. Et il sait que ce n'est ni les premiers marabouts qui ont les premiers annoncé la date controversée, ni même les autorités politiques du pays que les croyants nigériens ont écoutées pour s'accommoder d'une date qui déchirait et divisait le peuple, mais ceux qui, à l'initiative du premier ministre, avaient appelé, les Nigériens, à accepter de fêter dans la cohésion, pour fêter le samedi et éviter un éparpillement de la Ouma islamique. Après donc les scandales aux plans social, économique, politique, voilà qu'avec les marxistes-léninistes, le Niger devrait faire face à des scandales religieux. Alors que le cauchemar Charlie n'est pas oublié avec son fantôme qui continue à hanter le pays et à planer sur notre société, voilà que, loin du pays, par les médias privés de la place, les Nigériens, disons les socialistes et leur système, font parler d'eux, alors même que l'émotion suscitée par la plainte de l'avocate de Saadi Kadhafi déposée auprès du procureur de Tripoli ne s'est pas encore dissipée. Encore une fois, pas en bien. Malheureusement. Seini Oumarou, pouvait-il avoir tort de parler de

« gouvernance satanique » ? Chiche.

C'est pendant que les pèlerins nigériens sont sur la terre sainte que l'on apprend par les concernés mêmes, qu'ils sont parqués quelque part, comme des pèlerins marginaux, sans eau, sans couchette, sans manger, dans des conditions précaires, déshumanisantes ; abandonnés à eux-mêmes alors que dans le principe, le COHO qui leur avait pris de l'argent, pour assurer ces services, n'aura rien fait. C'est des hommes en colère que l'on avait vus et qui n'ont pas pu taire leur rancœur alors même qu'ils étaient encore sur cette terre sainte où ils sont allés quérir la bénédiction du Miséricordieux. Mais l'on peut comprendre leur indignation, lorsqu'ils se rendent compte que des hommes qui "travaillent pour Dieu" peuvent se permettre d'abuser de leur confiance en leur extorquant de l'argent sans faire ce pourquoi, ils l'ont exigé. Est-il moral de se servir de la religion pour escroquer un autre ? Nos hommes n'ont plus peur de Dieu. Sur les "routes de Dieu", ils peuvent encore arnaquer. Ces "clandestins du paradis" qui empruntent des chemins détournés, ne peuvent que s'égarer dans les déserts de leur foi trahie...

Les pèlerins ont su bien situer les responsabilités. En disculpant les agences, dont ils ont reconnu le sérieux et leur accompagnement sur toutes étapes, ils pointent du doigt un COHO défaillant qui voulait se servir de l'organisation du Hadj pour détourner leur argent destiné à faciliter leur séjour, sans qu'ils n'aient à se dépenser pour assurer certaines commodités. Il ne peut en être autrement. Dans un pays où le pouvoir est incapable de sanctionner, les tares ne peuvent que s'enraciner ; tares qui trouvent leurs justifications dans nos complicités et nos silences irresponsables. Tous ceux qui servent le régime et qui savent que pour ce, ils peuvent bénéficier de l'indulgence du système, de son impunité-récompense, ont l'audace de se permettre tous les abus, rassurés d'être dans l'État de droit, des intouchables, quand

au même moment, des hommes qui ne sont pas du même bord, par des accusations fallacieuses devraient rester impuissants et dans l'injustice en prison pendant plus d'un an. Il n'y qu'au Niger où, pour rien, juste parce qu'une parole dérange, ou parce qu'on est un opposant irréductible, on peut aussi facilement aller en prison. Jusqu'ou pourra nous conduire cette nation du manichéisme où deux Niger se côtoient, différents, l'un fait de privilèges, l'autre de devoirs et de privations multiples. C'est pourquoi, pendant que les pèlerins arnaqués demandent juste auprès du magistrat suprême, l'on s'était bien demandé si leur cri de cœur sera entendu. Après que le linge sale ait été exposé à la Mecque, c'est sans doute au Niger, en famille qu'il devra être lavé. Mais puisque les camarades ont toujours « manqué de savon » pour faire leur « lessive » – disons de courage –, l'on ne peut qu'être encore sceptique à croire que cette autre faute ne restera pas impunie car on connaît la manière : comme pour le cas de Bagalé, on fait semblant de s'en offusquer, puis jouant sur l'usure du temps, on endort les Nigériens, pour se refuser à châtier. Qui pouvait croire que ce Zaki que des partisans et autres laudateurs de service avaient célébré à l'opposition, pouvait être aussi faible face à des fautes lourdes quand celles-ci sont commises par les siens pour salir sa gouvernance ? Ceux qui sont partis sur « la terre de Dieu » à leur retour, attendront la réaction du magistrat suprême. Car il est proprement inacceptable, de faire manger aux nôtres, alors qu'ils ont payé pour être logés et nourris, quelques kits destinés à l'aumône fait aux nécessiteux errants.

Pauvres de nous ! Méritons-vous une aussi terrible déchéance ? Où est tout le sens de la dignité que Kountché et tous les autres ont transmis aux Nigériens ? Cette image négative que la Renaissance construit de nous à l'extérieur pour nous humilier doit être refusée car, à la vérité, nous méritons mieux.

Forcément pour nous, le Nigérien est grandeur et dignité.

A.I

Kenya : la Cour suprême annule l'élection présidentielle

Saisie par l'opposition, la justice a invalidé la victoire d'Uhuru Kenyatta en raison d'« irrégularités » lors de l'élection du 8 août. Un nouveau scrutin doit avoir lieu dans les 60 jours.

Coup de tonnerre à Nairobi. La Cour suprême du Kenya a annoncé vendredi 1^{er} septembre l'invalidation de la victoire du président sortant Uhuru Kenyatta, réélu lors du scrutin du 8 août avec 54,27 % des voix contre son adversaire, l'opposant Raila Odinga, qui avait obtenu 44,74 % des suffrages. L'opposition a salué la « décision historique » de la Cour suprême.

Le président de la Cour suprême, David Maraga, a déclaré que les élections n'avaient « pas été conduites en accord avec la Constitution ». « A la question de savoir si les illégalités et irrégularités ont affecté l'intégrité de l'élection, la Cour est d'avis que c'est le cas », a-t-il ajouté. Par conséquent, il a déclaré les résultats « invalides et nuls ».

Lire aussi : Présidentielle au Kenya : la fête électorale gâchée par les accusations de fraude

Le juge a soutenu que la Commission électorale (IEBC) a « échoué, négligé ou refusé » de conduire les élections en accord avec la Constitution, évoquant des irrégularités dans la transmission des résultats. Un nouveau scrutin doit donc être organisé sous soixante jours. La décision n'a pas été consensuelle : celle-ci a été prise à la majorité et deux des sept juges de la Cour suprême ont annoncé publiquement leur opposition au verdict. Le jugement complet et détaillé, pointant l'ensemble des irrégularités et désignant les éventuels responsables, doit être rendu sous vingt-et-un jours.

« Un jour historique »

« C'est un jour historique pour le peuple kényan et par extension pour les peuples du continent africain », a déclaré M. Odinga, précisant que l'invalidation d'une élection présidentielle par un tribunal était une première sur le continent. M. Odinga a ajouté qu'il n'avait « plus confiance » dans la Commission électorale actuelle. Le président de l'IEBC, Wafula Chebukati, a refusé de démissionner et a annoncé son intention « de procéder à des changements internes de personnel » et « d'enquêter et poursuivre » ceux qui auraient commis des fautes.

De leur côté, les avocats du président sortant ont qualifié cette annulation par la Cour suprême de décision « très politique », mais disent aussi qu'il « pourront vivre avec ses conséquences. » Pour un député du camp de Kenyatta, Ahmednasir Abdullahi, la Commission électorale n'a rien à se reprocher, ajoutant que la décision de la Cour suprême devait néan-

moins être respectée.

Uhuru Kenyatta, lors d'une adresse en direct sur les chaînes de télévision, s'est dit « en désaccord » avec la décision de la Cour suprême, tout en affirmant la « respecter ». « Nous sommes prêts à retourner devant le peuple, avec le même programme : l'unification de ce pays, la construction d'un parti politique national et le développement de la nation. [...] Nous ne sommes pas en guerre [...] votre voisin reste votre voisin », a-t-il déclaré, appelant tous les Kényans à se « serrer la main »

Lire aussi : Kenya : les raisons du revirement de Raila Odinga

A l'extérieur de la Cour suprême, autour de laquelle un important dispositif policier avait été déployé, l'annonce a été accueillie par des cris de joie des partisans de Raila Odinga et de sa coalition, la Super Alliance Nationale (NASA). Depuis le 8 août, celui-ci dénonçait des fraudes massives, et, le 18 août, la NASA avait déposé un recours devant la Cour suprême pour contester les résultats.

De nombreuses voix s'étaient élevées pour demander à Raila Odinga de contester le résultat du scrutin devant les tribunaux, et non dans la rue, afin d'éviter une répétition des violences interethniques de 2007 consécutives à un autre vote présidentiel et qui avaient fait plus de 1 200 morts et 600 000 déplacés.

« Maturité démocratique »

« Ce jugement de la Cour suprême est une excellente décision, commente Nic Cheeseman, professeur à l'université de Birmingham et spécialiste du système électoral kényan. Elle montre qu'en Afrique, on ne se satisfait pas seulement de savoir qui est le vainqueur d'un scrutin, mais aussi de savoir si la Constitution et la loi électorale ont bien été respectées. Cela pose néanmoins de nombreuses questions. Comment faire pour que le prochain scrutin soit plus équitable ? Comment l'organiser en seulement soixante jours ? Faudra-t-il



changer tous les membres de la Commission électorale, comme le demande Odinga ? Peut-être faudra-t-il que Kenyatta et lui se réunissent pour revoir tout le calendrier du scrutin. »

Lire aussi : Au Kenya, une répression outrancière pourrait coûter cher au président réélu Uhuru Kenyatta

« C'est une décision historique, une première en Afrique », continent traversé de crises électorales plus ou moins violentes, abonde Murithi Mutiga, du centre d'analyse International Crisis Group, rappelant que M. Odinga avait été débouté par cette même Cour suprême – alors composée d'autres juges – lors d'une précédente défaite à l'élection présidentielle, en 2013 : « Cela veut dire que le Kenya, une des sociétés les plus ouvertes d'Afrique, gagne en maturité démocratique. Cela veut aussi dire que, désormais, l'opposition peut se tourner vers la justice et partir du principe qu'elle sera équitable. »

Pour Amnesty International, cette décision prise dans un pays où les accusations de fraudes électorales accompagnent chaque scrutin « démontre l'indépendance du système judiciaire kényan et montre l'exemple au reste du monde ». Le jugement « renforce la Constitution » progressiste adoptée en 2010, mais « va aussi soulever de nombreuses questions au sujet des observateurs électoraux étrangers, qui avaient massivement salué la bonne tenue du scrutin », relève par ailleurs un diplomate africain, sous couvert de l'anonymat.

Procès-verbaux non signés

Devant la Cour suprême, les avocats de l'opposition avaient estimé que le processus de compilation et de vérification des résultats avait été marqué par des erreurs et incohérences « délibé-

rées et calculées », destinées à gonfler le nombre de voix de M. Kenyatta et à diminuer celui de M. Odinga. Ils avaient notamment reproché à l'IEBC d'avoir trop tardé à publier de nombreux procès-verbaux de bureaux de vote et circonscriptions, les seuls à faire légalement foi. Ce laps de temps avait pu, selon eux, permettre leur falsification.

L'opposition avait obtenu d'accéder à certains documents originaux de l'IEBC, dont les procès-verbaux, ses serveurs informatiques et les données GPS des kits de reconnaissance biométrique des électeurs. Cela avait permis à ses avocats de pointer du doigt des procès-verbaux non signés ou d'autres ne présentant pas les signes d'authentification prévus par l'IEBC, autant d'irrégularités portant selon eux sur plus de 5 millions de votes.

Lire aussi : Raila Odinga : la dernière bataille du grognard du Kenya

L'IEBC avait reconnu avoir décelé quelques « erreurs humaines commises par inadvertance ». Mais elle avait assuré les avoir corrigées et les considérait comme trop marginales pour avoir influé sur le résultat global. Elle avait appelé la Cour suprême à ne pas remettre en cause la souveraineté du peuple.

Les avocats de M. Kenyatta avaient quant à eux estimé que le large écart de voix entre le président et son rival (plus de 1,4 million de voix) et les gains significatifs obtenus par le parti au pouvoir Jubilee lors des élections des gouverneurs, sénateurs et députés, le même jour, ne laissaient planer aucun doute sur sa victoire.

Par Bruno Meyerfeld
(Nairobi, correspondance)
Le Monde.fr avec AFP

En Afrique, les opposants saluent l'annulation de la présidentielle kényane

La Cour suprême kényane a annulé le scrutin du 8 août, qui avait vu l'emporter le président sortant Uhuru Kenyatta. Cette décision d'invalider une élection présidentielle, inédite dans l'histoire du continent, n'a pas manqué de faire réagir les opposants politiques de plusieurs pays africains. Pour la plupart d'entre eux, le Kenya est devenu un exemple à suivre.

« Il nous faut des institutions fortes et non des hommes forts ». Paraphrasant l'ancien président des Etats-Unis Barack Obama, la présidente de l'opposition au Congo-Brazzaville, Claudine Munari, se félicite de la décision de la Cour suprême kényane. « En tant qu'Africaine, je me réjouis de voir que la démocratie est en train de s'ancrer dans nos pays. Je me réjouis qu'il y ait des pays africains où les institutions sont solides et fortes. » Claudine Munari est convaincue que des institutions fortes sont une condition nécessaire de la démocratie africaine.

De l'autre côté du fleuve Congo, en RDC, la Cour constitutionnelle est très critiquée pour avoir permis à la commission électorale de reporter l'élection présidentielle et au président Kabila de se maintenir au pouvoir au-delà de son deuxième et dernier mandat constitutionnel. Pour cette raison, le président de l'Association congolaise d'accès à la justice (ACAJ), Maître George Kapiamba, s'enthousiasme de la décision de la Cour suprême kényane. « Certains Africains, juristes principalement, prennent de plus en plus conscience de leur rôle dans la société, et surtout de la contribution qu'ils doivent apporter à la consolidation des sociétés démocratiques », explique l'avocat. Pour lui, la Cour constitutionnelle de République démocratique du Congo s'est montrée trop souvent proche du pouvoir : « Le cas que nous vivons aujourd'hui au Kenya doit interpeler tout le monde ! »

Un « exemple » et une source d'« inspiration »

Et si l'Afrique anglophone était en train de donner un exemple à l'Afrique francophone ? C'est ce que pense l'opposant gabonais Jean Ping. « Nous venons de voir ce qui se passe au Kenya, nous avons vu ce qui se passe en Gambie. Nous observons ce qui s'est passé au Nigéria », énumère le candidat malheureux à la présidentielle d'août 2016, qui parle pour ces pays d'une « évolution appréciable ». Et de poursuivre : « Dans la partie francophone, il y a des retards considérables. Il faut que les pays francophones aussi s'adaptent à l'air du temps. »

Jean Ping voit une raison à ce retard démocratique des pays d'Afrique francophone : « Nous avons tous des systèmes qui sont liés à notre histoire commune avec la France. » Prenant l'exemple du Gabon, où il avait tenté, avant d'être débouté, de déposer des recours à l'élection présidentielle de 2016, il affirme qu'« on ne peut pas nier non plus que ce qu'il s'est passé ces derniers temps, dans certains pays comme le nôtre, est une influence directe de la France qui a pratiquement nommé un président. »

Le président du Cnared, une plate-forme qui regroupe l'opposition en exil et une partie de l'opposition interne au Burundi, Charles Nditije, salue une décision historique et un exemple à suivre sur tout le continent africain. Il regrette en revanche que la Cour constitutionnelle



Le candidat malheureux de la présidentielle gabonaise de 2016, Jean Ping, fait partie des opposants politiques africains qui voient d'un bon oeil la décision de la Cour suprême kényane d'annuler la présidentielle du 8 août. © KENZO TRIBOUILLARD / AFP

burundaise n'ait pas eu, selon lui, le même courage en 2015, lorsque le président Nkurunziza a décidé de briguer un troisième mandat, jugé inconstitutionnel par l'opposition, la société civile et une partie de son camp. « Nous saluons le courage exceptionnel de ces magistrats. » Un courage qui, souligne-t-il, « tranche avec ce qui s'était passé au Burundi », où, affirme-t-il, certains membres de la Cour constitutionnelle avaient reçu des menaces ou de l'argent.

« Nous savons que généralement, les Cours constitutionnelles comme la Cour suprême, en Afrique, sont taillées sur mesure, et servent généralement le parti au pouvoir en mettant des hommes de paille. Aujourd'hui, c'est un cas d'école. Les juges kényans viennent de donner une leçon extraordinaire et un modèle à suivre d'indépendance de la magistrature », se réjouit-il.

Une pression pour « organiser des élections plus équitables »

Autre candidat malheureux à une élection présidentielle, le Guinéen CelouDalein Diallo. En 2015, le président de l'UFDG avait revendiqué la victoire, mais renoncé à saisir la Cour cons-

titutionnelle de son pays, qu'il estimait inféodée au pouvoir sortant. « Dans le contexte de la Guinée, dans le contexte d'alors, je ne crois pas que la Cour constitutionnelle aurait pu proclamer d'autres résultats que ceux qu'elle avait validés, affirme-t-il. Mais je pense que l'exemple kényan est à suivre, et j'ai de l'espoir désormais que les autres Cours constitutionnelles ne manqueront pas de s'en inspirer. »

Qualifiant la plupart des élections africaines de « mascarade », CelouDalein Diallo veut croire que le cas kényan marquera un tournant dans les pratiques politiques et institutionnelles de l'Afrique. « Je souhaite vivement qu'après la Gambie et maintenant le Kenya, les institutions prennent leur indépendance par rapport aux gouvernants. » Ce serait selon lui le meilleur moyen de pousser les Etats à « organiser des élections plus crédibles et plus équitables ».

Pour Me Guy-Hervé Kam, porte-parole du Balai Citoyen, mouvement pro-démocratie du Burkina Faso, c'est également bien sûr « une très bonne nouvelle ».

Par [RFI](#)

Véritable discussion avec Charles-Philippe David, Professeur d'études stratégiques à Montréal.

Pourquoi l'Afrique fait peur au monde ?

(Le texte qui passe sur les réseaux sociaux a été tronqué par des gens qui pensent être les seuls intelligents de la création)

L'analyse du Professeur Charles-Philippe David, son point de vue sur l'avenir de l'Afrique donne espoir à l'africain que je suis. Mais très peu d'africains auront accès à ses déclarations. Alors je les partage:

« Cela fait maintenant plus de 25 ans que j'enseigne la stratégie. Dans ma carrière, j'ai eu affaire à des dizaines d'officiers et de hauts fonctionnaires africains. Je suis obligé de confesser que le malheur de l'Afrique, et de plusieurs nations prospères dans le monde, vient de sa rencontre avec l'occident.

L'Afrique était en pleine construction au 15^e siècle, avec des cités qui n'avaient rien à envier aux villes occidentales. Il y avait de grands hommes militaires et de grands stratèges. Mais tout cela a été sciemment effacé de la mémoire des africains. Mais aujourd'hui, à une allure extraordinaire, l'Afrique se reconstruit. Le problème c'est que les gens ne le savent pas. Un exemple, la population africaine qui était tombée en dessous de 100 millions d'habitants vers la 2^e moitié du 19^e siècle est en passe de devenir la plus forte au monde. D'autres peuples ayant subi moins que les africains ont totalement disparu.

Je vais vous expliquer pourquoi l'Afrique fait peur au monde. Au moment où je parle, le monde fait face à trois enjeux principaux : l'énergie, la défense stratégique et la mondialisation.

L'Afrique est au carrefour de tout ça !

Commençons par l'énergie:

Toutes les ressources énergétiques les plus rares du monde sont en Afrique. Même si nos pays de l'ouest se sont vulgairement servis, personne ne peut parler d'une extinction des réserves car chaque jour, on en découvre de nouveaux. Vous allez constater que les médias n'en parlent jamais. On préfère détourner les regards des africains et du monde vers les guerres et la pauvreté. C'est de l'arnaque pour celui qui est éveillé. Vous a-t-on jamais parlé de la ressource extraordinaire que constitue le vaste désert du Sahara ? Vous a-t-on jamais parlé de l'immensité des ressources en eau douce du sous-sol africain ?

C'est conscients de cette richesse phénoménale que constitue l'Afrique que des pays comme les USA, la France, la Chine, le Royaume Uni, etc. sont décidés à la maintenir dans une position de réservoir et déver-

soir mondial.

Il y a aujourd'hui des task force un peu partout, chargés d'étudier et de proposer des solutions qui permettront à ces nations de faire main basse sur les ressources mondiales, de s'assurer que quoi qu'il adienne, leur approvisionnement sera assuré.

Que peut l'Afrique ? L'Afrique, c'est 54 minuscules états écartelés entre la banque mondiale, le fmi, le club de Paris, le club de Londres, les vendeurs d'armes, les mercenaires, les médias occidentaux, etc. Ces États n'ont même pas eu le temps de reconstituer leur histoire, qu'ils tombent dans la mondialisation. Que peuvent faire les présidents de ces États ? Soit ils obéissent, soit ils sont écartés. La marge de manœuvre existe, mais très faible. L'occident a su mettre en place un vaste système pour gouverner le monde. Et jusqu'à présent, aucun pays n'est arrivé à tenir, excepté la Chine. Regardez l'Amérique latine et dites-moi quel pays s'en sort ? Aucun. Que pensez-vous des pays arabes ? Aucun n'est réellement indépendant, même l'Arabie Saoudite.

Ensuite, la défense stratégique: L'état de déliquescence des armées est organisé à dessein. On ne colonise pas une région en y laissant une armée forte. Les armées africaines ont donc été transformées en armées de répression intérieure que de guerre ou de défense intelligente. Pourquoi ? Parce que nos nations ont besoin que vos armées se retournent contre vos peuples pour nous garantir l'accès aux richesses. Les États ne peuvent non plus avoir accès au financement militaire. Les Chefs d'État ont peur de financer l'armée parce qu'elle peut être retournée à tout moment et les renverser. Prenez par exemple le cas de la défense anti-aérienne. Il n'y a quasiment aucun pays qui possède un système de défense équipé de missiles anti-aériens modernes. L'accès a été extrêmement verrouillé. Ce qui laisse le champ libre aux avions de reconnaissance occidentaux pour pénétrer les territoires africains en toute quiétude.

Et aucun pays n'a accès à des satellites capables de le renseigner sur les mouvements de personnes ou d'aéronefs suspects dans son espace aérien sans l'aide de forces étrangères. Tout cela est fait exprès pour créer de la dépendance et avoir des chefs d'état dociles.

Aujourd'hui, des pays comme les Etats-Unis, la France ou le Royaume-Uni peuvent détruire, en une journée, toutes les structures d'une armée africaine sans envoyer

un seul soldat au sol... Rien qu'en se servant des satellites, des missiles de croisière et des bombardiers stratégiques. A mon avis cela ne durera pas longtemps. Les africains commencent par comprendre les enjeux.

Si les pays africains se mettent ensemble, et que chacun accepte de donner seulement 10 % de son budget militaire à un centre continental de recherche et d'application sur les systèmes de défense, le continent peut faire un pas de géant. Il y a en Russie, en Ukraine, en Chine, en Inde, des centaines de scientifiques de très haut niveau qui accepteraient de travailler pour 3000 dollars US par mois afin de vous livrer des armes sophistiquées fabriquées sur le continent et servant à votre défense. Ne croyez pas que je rigole. Il ne faut jamais être naïf. Si la survie de l'Occident passe par une recolonisation de l'Afrique et la mainmise sur ses ressources naturelles vitales, cela se fera sans état d'âme. Ne croyez pas trop audroit international et aux principes de paix, ce sont toujours les faibles qui s'accrochent à ces chimères.

Je pense qu'il est temps de transformer vos officiers en scientifiques capables de faire de la recherche et du développement. Vos petits États ne disposent pas de la ressource pour cela. Vous êtes en guerre, depuis votre rencontre avec l'occident. Enfin, la mondialisation: si vous comprenez que vous êtes en guerre, vous avez tout compris. Ne faites pas attention à tout ce qui se raconte dans les médias occidentaux. A savoir, l'aide aux pays sous-développés, aider les pays pauvres à faire face à la mondialisation, etc. Quel intérêt avons nos pays à vous voir développés ? Aucun. Vous savez, dans mes fonctions, il y a des réalités que je ne peux dire, mais j'en vais vous les dire.

La mondialisation est juste la forme moderne de perpétuation de l'inégalité économique. Pour être clair, je vous dirai que ce concept a un but : garder certains pays comme sources d'approvisionnement en biens et ressources qui permettraient à d'autres de conserver leur niveau de vie. Les notions même de pays pauvres et pays riches sont biaisées. Autrement dit, le travail dur, pénible, à faible valeur ajoutée et impraticable en Occident sera fait dans le Tiers-monde. Ainsi, les appareils électroniques qui coûtaient 300 dollars US en 1980 reviennent toujours au même prix en 2006.

Certains petits pays sont gardés pour être un réservoir de consommation où seront déversés tous les produits fabriqués dans le monde. Et

ce n'est pas l'Afrique seule.

Pour moi, l'indépendance signifie d'abord un certain degré d'autonomie. Mais, quand je vois que des pays comme le Sénégal, le Mali, le Niger, le Tchad ou la Centrafrique importent quasiment 45 % de leur propre nourriture de l'étranger, vous comprendrez qu'un simple embargo militaire sur les livraisons de biens et services suffirait à les anéantir. Sans oublier l'indépendance militaire et monétaire. Mais cela ne s'acquiert pas subitement !

Pour terminer, je vais vous raconter une anecdote: Je parlais avec un colonel sénégalais venu en stage chez nous il y a quelques mois. Nous regardions à la télévision les images de millions de Libanais qui défilaient dans les rues pour réclamer le retrait des soldats syriens de leur pays. Je lui ai demandé ce qu'il en pensait.

Il m'a simplement répondu : « géopolitique ». Ce qui est exact ! Tout est géopolitique et géostratégie. Dans ces manifestations, Israël piaffe d'impatience d'en découdre avec le Hezbollah et puisque Tel-Aviv ne peut faire la guerre en même temps aux Palestiniens, au Hezbollah et à la Syrie, son souhait est que Damas se retire. Une fois le Liban à découvert, Israël aura carte blanche pour l'envahir et y faire ce qu'elle veut. Tous les conflits dans le monde sont l'expression de jeux et lutte pour une ressource précise. Ce qui est certain, l'Afrique a progressé et les africains ont de plus en plus conscience de la nécessité de l'union, de l'analyse et de l'anticipation.

L'Histoire nous démontre que la coexistence entre peuples a toujours été et sera toujours un rapport de force. Le jour où vous aurez votre arme nucléaire comme la Chine et l'Inde, vous pourrez vous consacrer tranquillement à votre développement.

Je suis optimiste. Car, si demain l'Union Africaine ou la CEDEAO décide de créer un Institut africain d'études stratégiques crédible et fiable, cela ne décollera pas forcément immédiatement, mais cela marquera la fin d'une ère.

L'Afrique doit d'abord s'unir. Ensuite il vous faudra développer votre manière de voir le monde, une manière africaine tenant compte des intérêts de l'Afrique. Alors, les fonctionnaires qui seront là devront arrêter de faire du copier-coller. Ils devront créer des outils et stratégies propres à l'Afrique. Avant que vos ministères des Affaires étrangères ne fassent des analyses sur la marche du monde, ils feraient mieux d'en faire d'abord pour votre propre « intérêt ».

PS : le titre est de la rédaction O.S. (journaliste, Montréal)

Gouvernance économique

Le Maroc adoptera la monnaie unique de la Cedeao

Le Maroc est disposé à adopter la future monnaie unique de la Cedeao, a annoncé, ce mardi, le président de la Commission de la Cedeao, Marcel De Souza (photo), en visite dans la capitale du royaume chérifien. Le responsable de l'organisation intergouvernementale ouest-africaine citait, à l'occasion, une lettre du roi Mohammed VI : « *le Maroc s'engage à l'adhésion à une monnaie unique le jour où elle sera adoptée par la Cedeao* ».

Alors que, plus tôt ce mois-ci, Marcel de Souza déclarait que la mise en place de cette monnaie unique devrait prendre encore une dizaine d'années.

Le 4 juin dernier, à Monrovia, dans la capitale libérienne, le conseil des chefs d'Etat de la Cedeao a validé l'accord de principe pour l'adhésion du Maroc. La visite de Marcel de Souza s'inscrit, comme l'indique le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, dans le cadre des préparatifs pour la validation définitive de cette décision qui devrait avoir lieu, le 16 décembre prochain à Lomé.

De façon détaillée, les dirigeants de la zone d'intégration et ceux du royaume chérifien devront s'accorder sur quelques « *dispositions diplomatiques et surtout juridiques pour conclure le traité additionnel qui confèrera au Maroc le*

droit de devenir adhérent à part entière de la Cedeao », a expliqué à la presse, Marcel de Souza.

Rappelant le caractère historique des relations entre le Maroc et la sous-région, le président de la commission de la Cedeao a mis l'accent sur les intérêts marocains en Afrique de l'Ouest. Le groupe financier marocain Attijariwafabank est présent dans presque la moitié des pays de l'organisation. La BMCE, propriétaire du groupe Bank of Africa (BOA), une banque présente dans les 8 pays de l'UEMOA, ainsi que d'autres entreprises opèrent dans plusieurs secteurs, notamment la santé, l'agro-alimentaire, etc.

Toutefois, un grand défi reste à relever aussi bien sur le court que le long terme. Comme le souligne le dirigeant béninois : « *C'est un mariage sans Brexit, sans divorce, il doit être bien préparé* ». « *Le Maroc va adhérer à un marché de 340 millions de consommateurs et à un schéma de libération des échanges ainsi qu'un tarif extérieur commun. La Cedeao dispose de 6 000 lignes tarifaires et le Maroc en a 17800, il faudra harmoniser tout cela dans la durée* », conclut l'ancien ministre béninois.

Tous les yeux sont à présent rivés sur Lomé.

Fiacre E. Kakpo
(Niamey et les 2 jours)

Politique

Reçu à l'Elysée, Alassane Ouattara plaide pour une zone FCFA étendue à la CEDEAO



Alors que la polémique bat son plein à propos de la pertinence du FCFA, le président Ouattara, reçu par Emmanuel Macron, loue la solidité de la monnaie commune et suggère d'étendre la zone CFA à la CEDEAO. « *Notre zone monétaire est une zone solide. C'est une zone où la couverture monétaire est de plus de 75%. Nous couvrons les ¾ de nos émissions monétaires et la Banque centrale à plus de 5 mois d'importation en devise. Ce qui veut dire que c'est une zone solide. Il n'y a pas d'inquiétude* ». Selon M. Ouattara, l'objectif des chefs d'Etat de la zone CFA est désormais l'élargissement de cette zone monétaire à la CEDEAO.

En retour, le président français a estimé que le sujet devrait être

abordé avec pragmatisme : « *Nous avons évoqué l'avenir de la zone franc (...) Nous avons décidé d'initier une réflexion commune et constructive (...) et d'ouvrir une nouvelle voie avec beaucoup de pragmatisme.* » a-t-il déclaré.

Il est bien-sûr peu probable que le Nigéria, le Ghana, ou même le Maroc, adoptent une monnaie garantie par la France. Mais, au vu des projets franco-allemands d'instaurer une gouvernance économique commune de la zone euro, il n'est pas totalement exclu qu'une nouvelle monnaie garantie par Bruxelles trouve de chauds partisans sur les deux continents. Auquel cas, le débat politique risque d'être animé dans les prochaines années. (Niamey et les 2 jours)

Le débat s'embrase autour du franc CFA

Les opposants à la monnaie partagée par quinze Etats africains, et garantie par le Trésor français, redoublent d'ardeur et de créativité depuis quelques jours sur les réseaux sociaux.

Des photos de francs CFA mis à frire à la poêle ou glissés entre deux tranches de pain façon hot-dog... Les opposants à cette monnaie partagée par quinze États africains, et garantie par le Trésor français, redoublent d'ardeur et de créativité depuis quelques jours sur les réseaux sociaux. Ce sursaut d'acrimonie a été déclenché par les rebondissements judiciaires touchant l'un des contempteurs les plus virulents du système : le Franco-Bénois Kémi Séba.

Mardi 29 août, ce militant radical de la cause noire a été relaxé par un tribunal de Dakar (Sénégal) où il réside. Il était poursuivi à la suite d'une plainte déposée contre lui par la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), pour avoir brûlé publiquement un billet de 5 000 francs CFA (7,60 euros) à l'occasion d'une manifestation contre la « *Françafrique* ». Le geste de trop pour la BCEAO, institut d'émission en Afrique de l'Ouest du franc CFA. Celle-ci ne supporte plus de voir M. Séba affirmer partout que Paris dispose d'un « *droit de veto* » sur sa politique monétaire. C'est « *archifaux* », ont protesté les avocats de la Banque.

Ultime vestige du colonialisme

Les outrances du polémiste, proche de Dieudonné, n'ont pourtant pas manqué de ranimer ce débat ultrasensible pour l'opinion africaine. Plus de soixante-dix ans après sa création, cette monnaie commune suscite des polémiques inépuisables, certains y voyant l'ultime vestige du colonialisme. « *Nous, Africains, avons besoin de nous libérer de cette monnaie qui nous enchaîne* », a exhorté le chanteur de reggae ivoirien Alpha Blondy, dans une vidéo postée mardi 29 août sur Facebook.

« *La Banque centrale a fait une publicité inespérée à monsieur Séba en por-*

tant plainte, et a remis sur la table ce débat indispensable, même si ce n'est pas de la meilleure des manières, constate l'économiste togolais Kako Nubukpo, autre critique du FCFA. *Pour moi, il aurait été préférable de l'aborder sous l'angle économique et pas sous celui du complot français.* »

Les méthodes de M. Séba sont d'ailleurs loin de faire l'unanimité. « *On lutte contre la pauvreté et tu brûles ce billet que les gens peinent à trouver pour s'en sortir* », critiquait ainsi l'un de ses abonnés sur Twitter.

LE MONDE ECONOMIE
Marie de Vergès

Le Canard en furie

Hebdomadaire Satirique Nigérien

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel, tout droit jusqu'au bout de la rue.

Directeur de publication

Arouna Yacouba
99.34.21.99

Directeur Commercial

Inoussa DICKO

E-mail : in_dicko@yahoo.fr
90.00.99.83 / 96.75.34.12

Conception & Composition

Le Canard en furie

Tirage: 1000 Exemplaires sur
Les presses de la G.I.N

Liberté de presse menacée



M. Ali Soumana



M. Baba Alpha

**Un journaliste
n'est pas
un criminel !
Libérez-les !
Libérez
la parole !**

Extrait de l'ordonnance 2010-035 du 04 juin 2010 portant régime de la liberté de presse au Niger

CHAPITRE X : Des poursuites et de la répression

SECTION I : Des personnes responsables des crimes et délits commis par voie de presse

Article 67 : En matière de délit de presse, la détention préventive est interdite. Le juge ne peut décerner ni un mandat de dépôt ni un mandat d'arrêt.

NO COMMENT !